

**Avertissement** : notes prises au vol... erreurs possibles... prudence !

Mardi 9 juillet 2019

Hôpital cantonal de Genève

**Cannabis : quel futur en Suisse, quel futur en médecine ?**

Prof. B. Broers

Le sujet n'est pas folichon...courage...

On avait eu un colloque sur le sujet le 3 octobre 2017...

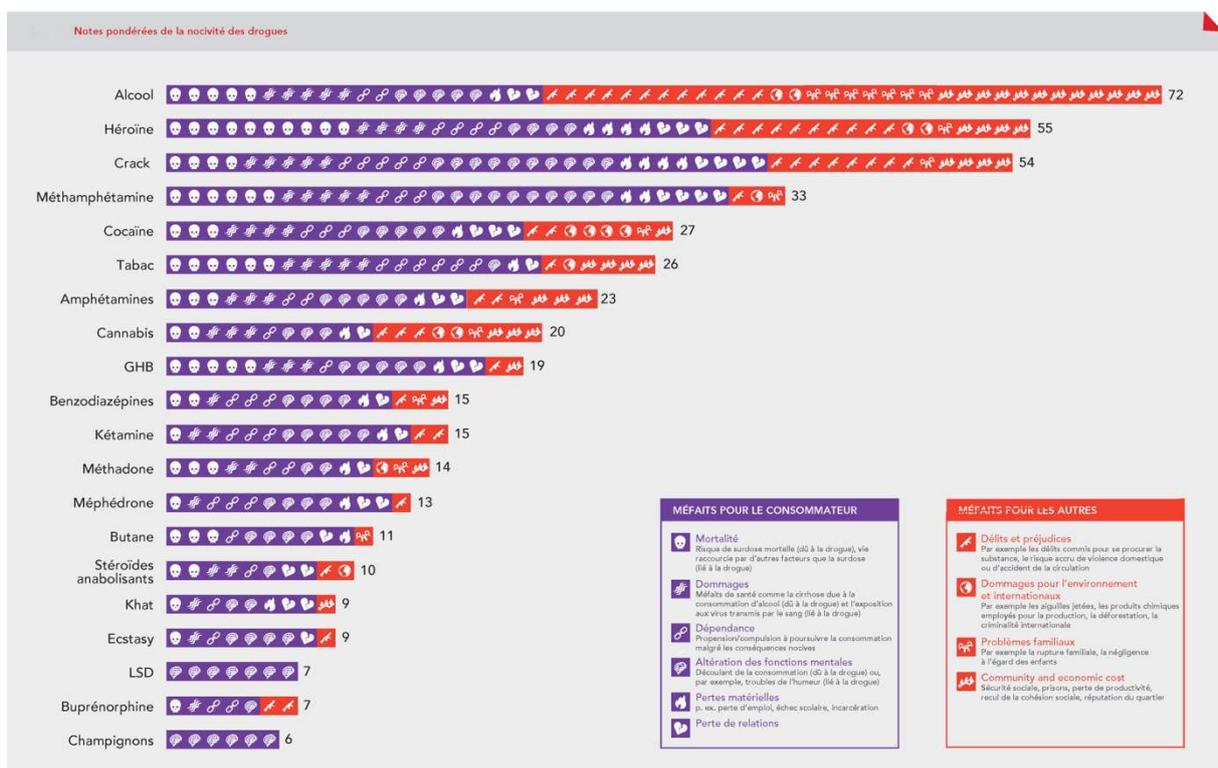
On nous rappelait que le cannabis contenait du THC (tétrahydrocannabinol) et du CBD (cannabidiol). Le 1<sup>er</sup> est orexigène, antiémétique, myorelaxant et enivrant, avec un potentiel addictif ; le 2<sup>e</sup> est un antiépileptique, anxiolytique, antipsychotique (à hautes doses), neuroprotecteur, utile dans les troubles du sommeil et dans le syndrome des jambes sans repos (RLS), aurait peut-être un effet sur l'immunité et peut-être un effet anticancer...

Le système international de classification des drogues regroupe les substances psychoactives en fonction de leur risque et bienfait.

Ceci avec l'idée d'assurer la disponibilité suffisante des substances bénéfiques et de limiter la disponibilité des substances néfastes.

Il y a des substances interdites (cf héroïne) et d'autres qui ne le sont pas (cf tabac, alcool).

Comme on le sait, toute prohibition entraîne criminalité, marché noir, coûts élevés, etc.



Source: Ce graphique s'appuie sur la modélisation scientifique élaborée par David Nutt et al. (Nutt, D. J., King, L. A. et Phillips, L. D. (2010) Drug harms in the UK: a multicriteria decision analysis, The Lancet, 376(9752), p. 1558-1565. doi: 10.1016/S0140-6736(10)6162-6.) et leur évaluation des différents degrés de nocivité des drogues consommées à des fins récréatives au Royaume-Uni, selon l'analyse de décision multicritères.

La presse médicale trouve que cette classification est insatisfaisante et plusieurs éditoriaux demandent une dépénalisation de la consommation de cannabis.

En 1999, la commission fédérale (CFLD) pour les questions liées aux drogues estime qu'il faudrait non seulement dépénaliser la consommation et la possession de cannabis mais légaliser son acquisition.

En 2008, la CFLD maintient sa position... il faudrait punir le commerce à grande échelle seulement.

Depuis 2011, en Suisse, l'usage et la vente de cannabis avec un taux > 1% de THC sont interdits.

Depuis lors, divers rapports continuent à creuser le sujet...

En ce qui nous concerne, c'est-à-dire l'utilisation du cannabis à des fins médicales, on retient que le dronabinol (THC) est utile pour les contractions musculaires et son effet sur l'appétit... les autres indications manquent encore de preuves cliniques.

Tout ça progresse très lentement...

On se dirige certainement vers une libéralisation croissante mais ça avance à une vitesse d'escargot...

En Suisse, ça reste compliqué de prescrire des cannabinoïdes (il faut faire une demande à l'OFSP), ce sont des médicaments chers, souvent pas remboursés, des études sérieuses sur le dosage et la durée des traitements manquent, les médecins se sentent mal à l'aise avec leur prescription, et beaucoup de patients abandonnent le traitement car il n'a pas le même effet que la plante (fumée)...

Voilà ce que nous pouvons prescrire en Suisse en 2019 :

	Emballage	Unités-de-base	THC/CBD par-unité	Prise	Prix/jour-pour-10-mg-THC
Dronabinol (sol-2.5%) Origine: fruits-citrus	5-g (125-mg-THC) à 40-mg (1000-mg-THC)	1-goutte	0.7/0-mg 3-4-gtts=2.5-mg-THC	Avec-aliments-gras, 3-fois-par-jour	16-à-17.60-FS
Teinture standardisée-éthylrique-de-cannabis	10-ml (100-mg-THC) à 50-ml (500-mg-THC)	1-goutte	0.3/0.6-mg 9-gtts=2.5-mg-THC, 5-mg-CBD	Dans-un-peu-d'eau, 2-à-3-fois-par-jour	11-à-12-FS
Huile-de-cannabis standardisée	10-ml (111-mg-THC) à 50-ml (554-mg-THC)	1-goutte	0.4/0.86-mg 6-gtts=2.5-mg-THC, 5.2-mg-CBD	Avec-aliments-gras, 2-à-3-fois-par-jour	14-à-15-FS
Abiximol (actives®), spray dans l'alcool-42%	3x10-ml (total-810-mg-THC) (achat-flacon «test» pas-possible)	1-pulvérisation-buccale	2.7/2.5-mg	Voir-Compendium-Suisse	8.50-FS
Huile-Sativa C-végétal	25-ml (250-mg-THC)	0.1-ml (1-mg)-pipette	1/0.3-mg	Sublingual-ou-avec-aliments-gras	16-FS
Cannabidiol-BD-teinture (5-et-10%)	20-à-50-ml	1-goutte	0/0.7-mg 6-gtts=4.2-mg-CBD	Dans-un-peu-d'eau, 2-à-3-fois-par-jour	n.a., 10-mg-CBD= =1.60-FS

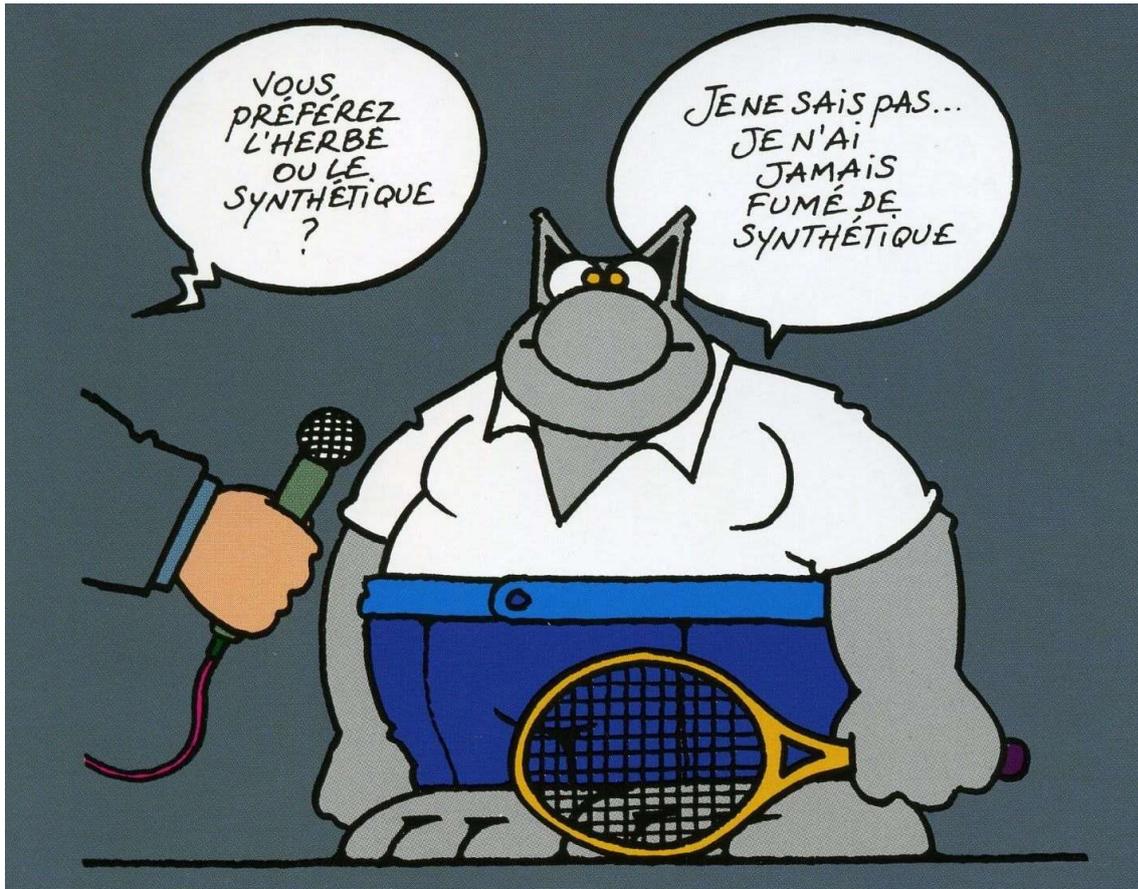
## Prescrire des médicaments à base de cannabinoïdes en Suisse, 2019

Peu de pharmacies (pseudo-monopole), sauf CBD en préparation magistrale depuis nov 2018

Pas de plantes de cannabis  
Peu de remboursement

On sera attentif au rapport THC/CBD, ainsi qu'à la personnalité du patient (addictive, dépendance à l'alcool ?) On commencera doucement et on augmentera les doses lentement (start slow, go slow), on ne dépassera pas les 30 mg de THC...

L'utilisation du cannabis est en train de se libérer et de se légaliser mais, médicalement, nous en sommes encore au début et ses effets sont souvent idéalisés par la presse grand public...



Compte-rendu du Dr Eric Bierens de Haan  
[ericbdh@bluewin.ch](mailto:ericbdh@bluewin.ch)

transmis par le laboratoire MGD  
[colloque@labomgd.ch](mailto:colloque@labomgd.ch)